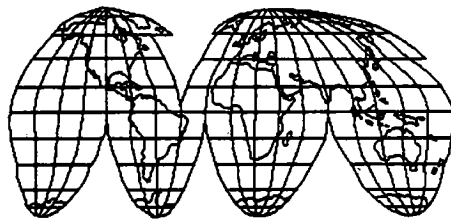


**Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine**

**This Week
in Trade and
Foreign Policy**

du 16 au 23 décembre 1993



COMMUNIQUÉS :

Le gouvernement du Canada et la Société de développement Desjardins collaborent à un projet en Russie

Le 20 décembre 1993, n° 233

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé une contribution de 2,5 millions de dollars à la Société de développement international Desjardins (SDID) pour l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire et la création d'un réseau de 20 caisses populaires dans les régions rurales de la Russie. Ce projet sera mis en oeuvre conjointement par la SDID, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le Comité russe pour la création de coopératives d'épargne et de crédit. «Je me réjouis de l'implication de la SDID dans ce projet. La SDID est le partenaire canadien idéal étant donné son savoir-faire en matière d'établissement de caisses populaires agricoles au Canada», a déclaré M. Ouellet. Ce projet fait partie d'un programme quinquennal d'aide technique à la Russie s'élevant à 150 millions de dollars. Ce programme a pour objectifs de faciliter la transition vers une économie axée sur le marché, d'appuyer l'établissement de la démocratie et d'accroître le commerce et les investissements canadiens.

M. MacLaren accueille avec satisfaction la décision sur le bois-d'oeuvre

Le 15 décembre 1993, n° 232

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, s'est réjoui de la décision rendue par un groupe spécial binational constitué en vertu de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALE) dans le différend de longue date concernant les exportations canadiennes de bois d'oeuvre vers les États-Unis. «La décision du groupe spécial constitue une victoire importante, car elle vient confirmer le bien-fondé de la position canadienne, selon laquelle il n'existe pas de motifs valables justifiant d'assujettir à un droit compensateur les importations de bois d'oeuvre en provenance du Canada», a déclaré M. MacLaren. Nous comptons bien que les États-Unis donneront suite aux recommandations du groupe spécial en abolissant ce droit compensateur dans les plus brefs délais.»

M. Ouellet déplore la violence politique au El Salvador

Le 17 décembre 1993, n° 231

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a déploré aujourd'hui la réapparition de la violence politique au El Salvador. «Bien que des progrès considérables aient été accomplis depuis la fin de la guerre civile, en décembre de l'année dernière, l'accroissement de la violence au El Salvador pourrait compromettre le processus de paix et la préparation des élections nationales prévues pour mars 1994», a dit M. Ouellet. M^{me} Christine Stewart, secrétaire d'État à l'Amérique latine et à l'Afrique, a réaffirmé l'appui du Canada à la mission d'observation des Nations Unies au El Salvador (ONUSAL), au cours de sa visite aux Nations Unies, à New York, plus tôt cette semaine. La mission surveille la mise en oeuvre des accords de paix, le respect des droits de la personne et les préparatifs électoraux. Le Canada a versé à peu près 240 000 dollars au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), afin de former et d'équiper des agents électoraux, ainsi qu'aux organismes non gouvernementaux d'El Salvador, en vue de promouvoir la participation de la population au processus électoral.

Le Canada et la Russie s'apprêtent à mettre sur pied un projet de forêt modèle

Le 17 décembre 1993, n° 230

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et la ministre des Ressources naturelles, M^{me} Anne McLellan, ont annoncé aujourd'hui que la Russie et le Canada oeuvreront de concert afin d'établir une forêt modèle en Russie. Ce pays est notre deuxième partenaire dans le cadre du Programme international des forêts modèles. «Le Canada se réjouit d'avoir la Russie comme partenaire dans le cadre du Programme international des forêts modèles. La coopération entre pays sur des questions difficiles liées au développement durable revêt une importance cruciale pour leur règlement. Je suis persuadé que ce programme constituera un exemple fructueux que nous pourrions porter à l'attention de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD) lorsqu'elle examinera le dossier des forêts internationales en 1995», a déclaré M. Ouellet.

M. Ouellet se réjouit de la déclaration anglo-irlandaise

Le 16 décembre 1993, n° 229

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est réjoui aujourd'hui de la Déclaration conjointe sur l'Irlande du Nord, émise à Londres le 15 décembre par MM. John Major et Albert Reynolds, premiers ministres du Royaume-Uni et de l'Irlande. «Les premiers ministres Major et Reynolds viennent de franchir une étape importante dans leurs efforts pour favoriser la paix, la stabilité et la réconciliation en Irlande. J'espère que ceux qui ont poursuivi leurs objectifs par la violence auront maintenant la sagesse de saisir cette possibilité de concilier pacifiquement leurs divergences de vues», a déclaré M. Ouellet. Les principes contenus dans la Déclaration conjointe respectent les droits, les croyances et les valeurs des deux collectivités irlandaises et reconnaissent la nécessité d'obtenir le consentement de la population de l'Irlande du Nord. M. Ouellet a souligné que le Canada soutient depuis longtemps les efforts pour rétablir la paix en Irlande du Nord.

DISCOURS :

Je tenais à vous rencontrer pour vous dire de vive voix l'importance que le nouveau gouvernement accorde à l'Ukraine. Nous pouvons être fiers d'avoir été le premier pays occidental à reconnaître l'Ukraine. Mais nous devons aussi admettre qu'il nous faut faire davantage pour construire la relation spéciale que nous souhaitons. Nous voulons bâtir un véritable partenariat et établir des liens plus solides dans toutes les sphères : politique, économique, sociale et commerciale. [...] Le prochain sommet du G-7 en Italie devrait mettre l'accent sur l'Ukraine. Pour préparer le terrain, le Canada favorise

l'ouverture d'un dialogue de haut niveau avec l'Ukraine dans le cadre du G-7. [...] Sans changements politiques et économiques, les abondantes ressources naturelles et humaines de l'Ukraine risquent d'être gaspillées dans un effort futile pour préserver des entreprises et des institutions désuètes qui ne répondent plus aux besoins d'une société en pleine transformation. D'importantes réformes économiques doivent être mises en oeuvre pour que les institutions financières acceptent de débloquer les fonds destinés à l'Ukraine, et encouragent de ce fait les investisseurs étrangers à s'intéresser aux richesses et aux travailleurs hautement qualifiés de ce pays. [...] Je dois être très franc avec vous et vous dire clairement que le Canada est tout à fait en désaccord avec les parlementaires ukrainiens qui n'ont ratifié que conditionnellement le traité START 1. Il se réjouit que le président Kravtchouk ait donné l'assurance qu'il soumettra de nouveau le programme START 1/TNP en vue de sa ratification inconditionnelle tout de suite après les élections parlementaires ukrainiennes de mars. [...] La responsabilité ultime des réformes revient à l'Ukraine et aux Ukrainiens. Le Canada bénéficie cependant d'un avantage unique pour aider à leur réalisation -- votre énergie, votre expérience, votre détermination et vos idées.

Tiré d'une allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, devant le Comité Québec-Ukraine, à Montréal (Québec), le 17 décembre, 1993, 93/65

DU MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA :

Gordon Thiessen nommé gouverneur de la Banque du Canada

Le 22 décembre 1993, n° 93-074

Au nom du gouvernement du Canada, le ministre des Finances, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement a approuvé la nomination, par le conseil d'administration de la Banque du Canada, de Gordon Thiessen au poste de gouverneur. M. Thiessen est présentement sous-gouverneur principal de la Banque. La nomination, pour un terme de sept ans, entre en vigueur au début de février 1994. «Le gouvernement demeure engagé à poursuivre une politique de faible inflation comme principal ingrédient du maintien de faibles taux d'intérêt et de croissance économique vigoureuse», a précisé M. Martin. Il a également souligné que le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu d'objectifs appropriés d'orientation de la politique monétaire.

Le gouvernement redéposera des mesures législatives fiscales

Le 20 décembre 1993, n° 93-073

Le ministre des Finances, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement a l'intention de présenter de nouveau des mesures législatives fiscales comprises dans le projet de loi C-136 déposé en juin dernier, ainsi que d'autres proposées en août 1993, à deux exceptions près. Premièrement, la modification visant à verser le crédit de TPS deux fois par an ne sera pas retenue. [...] Deuxièmement, une modification proposée dans l'avant-projet de loi d'août 1993 concernant l'utilisation des pertes après une fusion sera retirée. M. Martin a de plus annoncé que les règles fiscales transitoires relatives aux courtiers en valeurs mobilières agréés les autorisant à détruire les deux tiers des paiements d'indemnisation pour dividendes aux termes des mécanismes de prêts de valeurs mobilières seront prorogées au 30 juin 1994, de manière à conclure les discussions avec les représentants de ce secteur.

Le ministère des Finances publie une étude sur les coûts d'observation de la TPS

Le 17 décembre 1993, n° 93-072

Le ministère des Finances a publié aujourd'hui une étude intitulée Coûts d'observation de la TPS pour les petites entreprises au Canada dans le cadre de son programme permanent d'évaluation des mesures fiscales. L'étude a été commandée en janvier 1993 et préparée par la firme Plamondon & associés pour le compte du ministère des Finances et elle a fait l'objet d'un examen de la part d'experts. L'étude avait pour but d'assurer une meilleure compréhension des coûts d'observation pour la petite entreprise et, en particulier, d'identifier des problèmes précis que pose la TPS aux petites entreprises.

Annonce des dates et lieux des Conférences pré-budgétaires

Le 17 décembre 1993, n° 93-071

Le ministre des Finances, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui les dates et lieux des quatre conférences pré-budgétaires que convoqueront en janvier des organismes indépendants de renom. La liste ci-après indique les dates, les lieux et les organismes parrains de ces rencontres : le samedi 15 janvier, Halifax, Conseil économique des provinces de l'Atlantique; le samedi 22 janvier, Montréal, Institut de recherches en politiques publiques; le mardi 25 janvier, Toronto, Forum des politiques publiques; le samedi 29 janvier, Calgary, Canada West Foundation. «Je désire solliciter, en particulier, l'opinion des Canadiens sur les mesures que nous devons prendre pour accélérer la croissance économique, relancer l'emploi et réduire le déficit», a déclaré M. Martin.

A VENIR :

- 21 septembre-
décembre 1993 : 48^e Assemblée générale des Nations Unies (New York)
- 10 janvier 1994 : Sommet de l'OTAN (Bruxelles)
- mars 1994 : Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (Guadalajara)
- 5-11 juin 1994 : Assemblée annuelle de l'Organisation des États américains (Belém, Brésil)

Si vous voulez des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec Affaires étrangères et Commerce extérieur 944-4000 ou sans frais au 1-800-267-8376. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade Policy» est préparé chaque semaine à la Direction générale des communications.

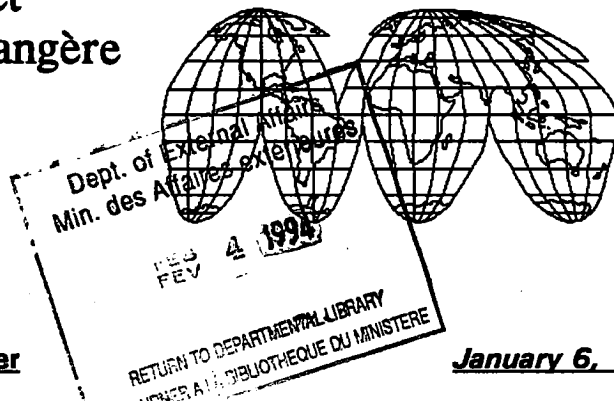


DOCS

CA1
EA
T38
Jan 13,
1994
Copy 1

**This Week Le commerce et
n Trade and la politique étrangère
Foreign Policy cette semaine**

January 6 - 13, 1994



PRESS RELEASES:

MacLaren Welcomes U.S. Decision on Softwood Lumber

January 6, 1994, No. 2

The Honourable Roy MacLaren, Minister for International Trade, welcomed a decision by the U.S. Department of Commerce (DOC) to accept the December 17, 1993, ruling by the Canada-U.S. Free Trade Agreement subsidy panel. The panel had ruled that the DOC, under U.S. trade law, should not have found a countervailable subsidy on either provincial stumpage programs or British Columbia's log export restrictions. "This is an important step toward a final resolution of this long-standing dispute," Mr. MacLaren stated. "It is clear now that DOC should implement the panel ruling and remove the countervailing duty at the earliest possible opportunity." Canadian lumber exports to the United States exceeded \$4 billion in 1992, accounting for roughly 54 percent of Canada's total lumber production. The value of Canadian lumber shipments to the United States is expected to reach roughly \$6 billion in 1993.

Ministers Announce First Round of Accelerated Tariff Elimination Under the NAFTA

January 6, 1994, No. 1

International Trade Minister Roy MacLaren and Finance Minister Paul Martin invited interested parties to submit proposals for early tariff elimination under the North American Free Trade Agreement (NAFTA). They also asked for comments on the early tariff removal proposals already put forward by industries in Canada, the U.S. and Mexico. Details on how companies can submit proposals will be published in the *Canada Gazette* on January 8, 1994. The deadline for views on products already under consideration is February 1, and the deadline for new proposals is February 22. "The success of early tariff elimination under the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA) has prompted companies to propose accelerated reductions in tariffs under the NAFTA," Mr. MacLaren said. Three rounds of accelerated tariff elimination under the FTA resulted in approximately \$9 billion in bilateral duties being eliminated.

FROM THE DEPARTMENT OF FINANCE CANADA:

Canada to Raise US \$2 Billion FRN Issue in the Euro-U.S. Market

January 12, 1994, No. 94-005

Finance Minister Paul Martin announced today that Canada is launching a US \$2 billion five-year Floating Rate Note (FRN) in the Euro-U.S. market. The operation is being undertaken to diversify the sources of U.S. dollar funding of Canada's exchange reserves, the Exchange Fund Account. The issue will not be used to fund government operations that are financed exclusively in Canadian dollars. The proceeds will be used to retire existing foreign currency liabilities and will not increase the level of reserves. The operation will not increase Canada's overall indebtedness. The FRN is cost-effective in comparison to the Canadian government's other U.S. dollar funding sources.

Background Information Released on Economic Challenges, Government Revenues

January 11, 1994, No. 94-004

The Department of Finance today issued two background publications -- *Canada's Economic Challenges* and *Government Revenues in Canada* -- that provide Canadians with factual information on the nation's economic and fiscal situation. They follow up on Finance Minister Paul Martin's commitment of last November to provide basic facts on issues of important for the pre-budget consultation process. Copies are available from the Distribution Centre, Department of Finance, Ottawa, ON, K1A 0G5 (telephone (613) 995-2855 or fax (613) 996-0518).

Transfer Pricing Rules and Guidelines Clarified

January 7, 1994, No. 94-003

Finance Minister Paul Martin and National Revenue Minister David Anderson clarified the application of the Canadian rules and guidelines for determining transfer prices between members of an international corporate group. This announcement is designed to reduce uncertainty about the application of the Canadian rules in light of new U.S. regulations. Companies within an international corporate group must determine prices for transfers of goods, services, and intangible property among members located in different countries, and must then determine the profits for each member. Governments, in turn, require that these transfer prices conform to the internationally accepted "arm's length principle." This principle requires that prices be equivalent to those that would be set by two unrelated companies.

STATISTICS CANADA (ECONOMIC INDICATORS)

Labour Force Survey for December 1993, the Daily

January 7, 1994, ISSN 0827-0465

December's Labour Force Survey showed little change in the seasonally adjusted estimate of employment, following a large gain in November. Unemployment grew by 32 000 to 1 565 000 due to an expansion of 39 000 in the labour force. The unemployment rate increased by 0.2 to 11.2, returning to the same level as in September. For the week ending December 11, 1993, employment edged up 7 000 to 12 457 000. Overall employment was little changed. But employment for men increased by 20 000 bringing gains over the last two months to 57 000. Employment increased by 24 000 in Ontario, offsetting small declines in October and November; it decreased in both New Brunswick and Saskatchewan.

Annual Labour Force Averages: 1993 in perspective

Youths aged 15 to 24 continued to experience difficult labour market conditions in 1993. The number of youths employed full-time fell by 70 000 to 1 096 000, but those working part-time increased by 24 000. Unemployment would have increased in this category except for the sharp decrease in their participation rate.

Employment among adult men grew by 100 000 to 5 760 000, with gains of 70 000 in full-time and 30 000 in part time. Unemployment among adult men was little changed at 645 000. Long-term unemployment (e.g. the number of adult men unemployed for more than one year) increased by 23 000 to 120 000. This was the third consecutive annual increase, with long-term unemployment higher than in 1990.

Employment among adult women grew by 90 000 in 1993 to 4 681 000, with full-time up by 58 000 and part-time up by 32 000. Unemployment among adult women was 499 000, an increase of 27 000 from the previous year. Long-term unemployment for adult women increased to 67 000 in 1993.

UPCOMING EVENTS:

- | | |
|----------------------|--|
| January 15, 1994: | Pre-Federal Budget Conference (Halifax) |
| January 27-30, 1994: | World Economic Symposium (Davos, Switzerland) |
| March 1994: | Inter-American Development Bank Annual Meeting (Guadalajara) |
| June 5-11, 1994: | OAS Annual Assembly (Belem, Brazil) |

Additional copies of the above documents can be ordered through the Department of Foreign Affairs and International Trade at (613) 944-4000 or toll-free at 1-800-267-8376. "This Week in Trade and Foreign Policy/Le commerce et la politique étrangère cette semaine" is produced weekly by the Communications Bureau of the Department of Foreign Affairs and International Trade.